N° 26/229

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE Versailles

3ème Chambre

Rôle de la séance publique du 15/12/2026 à 09h30

Présidente : Madame BESSON-LEDEY

Assesseurs : Madame MARC et Madame MERINO

Greffière : Madame DROUOT

RAPPORTEUR PUBLIC : M. ILLOUZ

01) N° 2600428 **RAPPORTEURE : Mme MARC**

Demandeur	M. X	Me FAZOLO
Défendeur	PREFECTURE DU VAL-D'OISE	

Requête de M. X contre le jugement n°2511946 en date du 3 novembre 2025 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 30 avril 2025 par lequel le préfet du Val-d'Oise a prononcé son expulsion du territoire français et fixé son pays de renvoi.

02) N° 2603153 **RAPPORTEURE : Mme MARC**

Demandeur	M. X	Me FAZOLO
Défendeur	PREFECTURE DU VAL-D'OISE	

Requête en référé suspension de M. X contre le jugement n°2511946 en date du 3 novembre 2025 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 30 avril 2025 par lequel le préfet du Val-d'Oise a prononcé son expulsion du territoire français et fixé son pays de renvoi.

03) N° 2602441 **RAPPORTEURE : Mme BESSON-LEDEY**

Demandeur	ASSOCIATION fédération française de karaté et disciplines associées	CABINET KPMG AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	

Requête de la fédération française de karaté et disciplines associées contre l'ordonnance n° 2404602 du 7 août 2026 par laquelle le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à la reconstitution du crédit de taxe sur la valeur ajoutée sur lequel les rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui lui ont été réclamés pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2011 ont été imputés.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. ILLOUZ

04) N° 2602744 **RAPPORTEURE : Mme BESSON-LEDEY**

Demandeur	société ANE	CABINET FAREWELL TAX
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE ET	

Requête de la société Ane contre l'ordonnance du 17 juillet 2026 par laquelle le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à la décharge des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui lui ont été réclamés pour les périodes du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 et du 1er juillet 2018 et des pénalités correspondantes.

05) N° 2400849 **RAPPORTEURE : Mme MARC**

Demandeur	Mme X	Me ELBAZ
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	

Requête de Mme X contre le jugement n° 2001587 du 30 janvier 2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à la décharge, en droits et intérêts, des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux auxquelles elle a été assujetti au titre des années 2013 à 2015.
Conclusions d'appel tendant à :
- annuler le jugement susmentionné ;
- prononcer la décharge des impositions en litige ;
- mettre à la charge de l'Etat le versement de la somme de 3 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

06) N° 2400912 **RAPPORTEURE : Mme MARC**

Demandeur	M. et Mme X	SELARL GUIDET ET ASSOCIES
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE ET	

Requête de M. et Mme X contre le jugement n°2110116 du 6 février 2024 par lequel le Tribunal administratif de Versailles a rejeté leur demande tendant à la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de contributions sociales auxquelles ils ont été assujettis au titre des années 2015 et 2016 ainsi que les pénalités qui les assortissent. Conclusions d'appel tendant à l'annulation du jugement, à la décharge des impositions en litige et de mettre à la charge de l'Etat la somme de 4 000 euros au titre de l'article L 761-1 du Code de justice administrative.

07) N° 2401259 **RAPPORTEURE : Mme MARC**

Demandeur	M. X	WALTER & GARANCE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	

Requête de M. X contre le jugement n° 2103996 du 15 mars 2024 par lequel le Tribunal administratif d'Orléans a rejeté sa demande tendant à la décharge en droits et pénalités des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux auxquelles il a été assujetti au titre des années 2016, 2017 et 2018.
Conclusions d'appel tendant à l'annulation du jugement, à la décharge des impositions en litige et de mettre à la charge de l'Etat la somme de 3 000 euros au titre des frais irrépétibles en application de l'article L761-1 du Code de justice administrative.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. ILLOUZ

08) N° 2401538 **RAPPORTEUR : Mme MERINO**

Demandeur	M. ou Mme. X	CABINET MOSSER LAGARDE
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	

Requête de M. X contre le jugement n° 2108869 du 25 avril 2024 par lequel le Tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu, de prélèvements sociaux et de contribution exceptionnelle sur les hauts revenus mis à sa charge au titre de l'année 2014,pour un montant global de 1 182 955 euros en droits, intérêts de retard et majoration.
Conclusions d'appel tendant à l'annulation du jugement, à la décharge des impositions en litige et de mettre à la charge de l'Etat la somme de 4 500 euros au titre de l'article L 761-1 du Code de justice administrative.

09) N° 2401570 **RAPPORTEUR : Mme MERINO**

Demandeur	M. X	CABINET D'AVOCAT ARNAUD SOTON
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE ET	

Requête de M. et Mme X contre le jugement n° 2013434 du 16 avril 2024 par lequel le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux auxquelles ils ont été assujettis au titre des années 2015, 2016 et 2017 ainsi que des pénalités correspondantes.
Conclusions d'appel tendant à l'annulation du jugement, à la décharge des impositions en litige et de mettre à la charge de l'Etat la somme de 3 000 euros en application de l'article L 761-1 du Code de justice administrative.

10) N° 2401970 **RAPPORTEUR : Mme MERINO**

Demandeur	M. X	Me ROE
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	

Requête de M. X contre le jugement n° 2200534 du 21 mai 2024 par lequel le Tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à la réduction des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de contributions sociales auxquelles il a été assujetti au titre de années 2020 ainsi que le paiement des intérêts moratoires.
Conclusions d'appel tendant à l’annulation du jugement, au remboursement des droits, au paiement des intérêts moratoires et des entiers dépens et à mettre à la charge de l'Etat la somme de 3 500 euros sur le fondement de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. ILLOUZ

11) N° 2402239 RAPPORTEUR : Mme MERINO

Demandeur	M. X et Mme Y	Me NOEL
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	

Requête de M. X et Mme Y contre le jugement n° 2203469 du 04 juin 2024 par lequel le Tribunal administratif de Versailles a rejeté leur demande tendant à la décharge, en droits et pénalités, des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de contributions sociales auxquelles ils ont été assujettis au titre de l'année 2014.
Conclusions d'appel tendant à l'annulation du jugement, à la réduction de la base des revenus imposables de l'année 2014 de 13 500 euros, à la décharge des impositions contestées en principal, majorations et intérêts de retard et à mettre à la charge de l'Etat la somme de 3 000 euros sur le fondement de l'article L.761-1 du code de justice administrative.